

## Régionalisation avancée

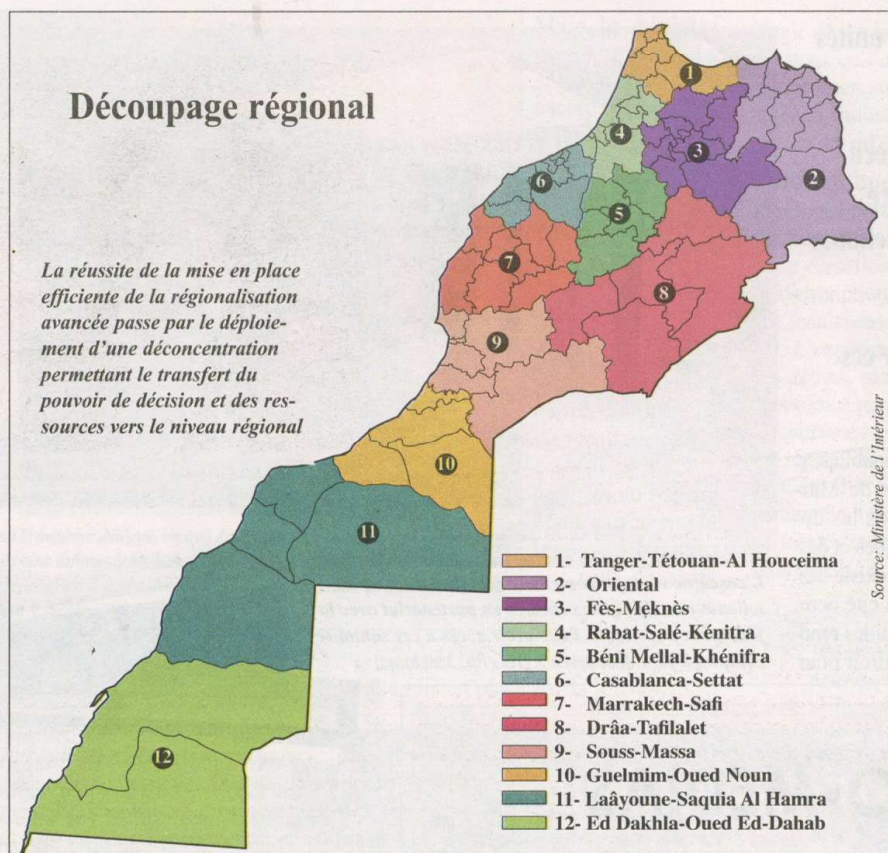
## Les clés de la relance économique

• Nécessité d'une charte de coopération économique pour les régions

• Des agences régionales pour l'exécution des projets

• Des stratégies de marketing territorial pour renforcer l'attractivité

COMMENT réussir la mise en place du chantier de la régionalisation avancée? C'est la question à laquelle l'ambition de répondre le projet d'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), sur «les exigences de la régionalisation avancée», présenté jeudi dernier à Rabat. Ce rapport, réalisé dans le cadre de la procédure d'auto-saisine, pointe une série de difficultés qui peuvent entraver la bonne marche de ce processus. Surtout que quelques mois après l'élection des nouveaux présidents des régions, ceux-ci ne cachent pas les problèmes auxquels ils sont confrontés, compliquant ainsi la réalisation des objectifs de cette nouvelle architecture territoriale. Manque de coordination efficace avec l'administration, insuffisance des ressources humaines... autant de maux pointés par les présidents des régions. Or, cela risque de vider ce projet de sa substance et de plomber les



men de ce texte par les membres du CESE a permis de mettre en avant une série de préalables, indispensables pour réussir une implémentation efficace de la régionalisation. Cela concerne notamment la nécessité du changement de la perception de la rela-

concrétisation de son nouveau rôle stratégique, en tant que complément de l'action de l'Etat, à travers le lancement de grands programmes de développement». Il a également mis en garde contre la reproduction des mêmes schémas de gestion, par les communes, des ressources humaines et naturelles, qui ont prouvé leurs limites.

Aujourd'hui, la réussite du chantier de la régionalisation est liée à «son appropriation par tous les intervenants». Le CESE propose que cette «phase d'appropriation responsable» soit coordonnée par «une instance de haut niveau en charge du pilotage stratégique». Elle doit s'assurer que les structures de gestion de la région sont

en place et que les plans de développement régionaux et les schémas régionaux d'aménagement du territoire sont élaborés, mis en œuvre et évalués dans une logique participative.

Le rapport du CESE dresse une série de pistes à explorer pour assurer un développement socioéconomique durable au niveau des régions. En tête, la nécessité d'élaborer une charte de coopération économique, réunissant l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, les chambres professionnelles et les syndicats. Elle doit être accompagnée d'une stratégie de marketing territorial, à même de renforcer l'attractivité des régions. Le Conseil de Nizar Baraka appelle à mettre à contribution des structures déjà existantes. Les agences de développement des provinces sont appelées à déclencher leur mue pour devenir des agences

régionales chargées de l'exécution des projets. Le développement de la valeur ajoutée locale devra aussi passer par l'instauration d'un mécanisme de préférence régionale, permettant aux entreprises locales d'être plus impliquées dans les marchés publics. Les CRI doivent ainsi jouer un rôle décisif dans cette dynamique. Mais cela reste lié à «l'élargissement de leurs compétences et au renforcement de leurs moyens».

M. A. M.

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Doper les ressources

LA mise en place d'une déconcentration accomplie est une condition indispensable à l'effectivité de la régionalisation avancée. Concrètement, il faudra «opérer un réel transfert progressif des pouvoirs de décision et des ressources correspondant aux échelons territoriaux». Cette dynamique doit être menée en cohérence avec des schémas sectoriels précis et une feuille de route fixant le calendrier et les modalités d'implémentation. Le CESE appelle également à doter les régions d'une administration efficace et renforcer leurs ressources financières. Cela devra passer notamment par «la promotion de modalités renouvelées et équitables de répartition des ressources fiscales et financières qui leur sont affectées». Le rôle des opérateurs privés est également indispensable, notamment à travers leur implication via des sociétés de développement régional ou à travers des partenariats public privé, avec les collectivités territoriales. □

efforts voulant faire de la région «un levier de développement économique et humain intégré, inclusif et durable». Le Conseil de Nizar Baraka tire la sonnette d'alarme. Dans ce projet d'avis, il considère qu'il est «important d'éviter que la régionalisation avancée aboutisse à la mise en place d'une couche administrative supplémentaire, sans permettre de saisir les opportunités de développement socioéconomique à l'échelle régionale». D'ailleurs, l'exa-

tion entre les différents niveaux de la décentralisation. Selon Fouad Benseddik, «la région doit être au service des communes et des provinces et non pas se positionner en tant qu'entité supérieure qui les dépossède de leurs ressources financières et administratives». Abderrahim Kssiri, président de la commission ayant réalisé cet avis, a mis l'accent sur certaines craintes, notamment «le risque de mener une gestion régionale selon l'ancienne logique, empêchant la